

LA CONTREFAÇON LIÉGEOISE DE *TANCRÈDE* (1761).
DE LA TYPOGRAPHIE AU TEXTE

Daniel Droixhe

Le compte rendu par d'Argental de la création parisienne de *L'Écossaise* le 26 juillet 1760 offre la relation d'un épisode extrêmement révélateur des mœurs de la librairie.

Le jour même de notre triomphe Prault le fils m'a dit qu'un inconnu très mal mis lui avoit demandé s'il vouloit imprimer *Tancrede*. Très volontiers, a répondu le libraire. Sur cela ils ont conclu le marché sur le champ à 7 louis (cela n'est pas cher). L'inconnu n'ayant pas le manuscrit dans sa poche n'a pas pû le livrer tout de suite. Il a prétendu qu'il alloit le chercher et il n'est pas revenu. Voilà l'état de cette affaire qui me donne une très grande inquiétude. J'ai loué Prault de sa fidélité, je l'ai assuré qu'il en seroit récompensé, que non seulement on le rembourseroit de ces 7 louis, mais qu'il auroit la préférence pour imprimer la tragédie et qu'on engageroit la personne qui seroit chargée de l'impression à traiter avec lui. Voilà où en est l'affaire¹.

« L'impatient Prault » fut en effet récompensé par l'attribution de l'impression originale du *Tancrede*. Celle-ci parut sur la fin de 1760, après que la création parisienne de la pièce, le 3 septembre, eut suscité bien des inquiétudes de la part de Voltaire. Celui-ci s'alarmait à la mi-octobre : « Il y a certainement dans Paris des exemplaires de *Tancrede* conformes à la leçon des comédiens. Il est certain que pour peu qu'on attende la pièce paraîtra dans toute sa misère, pendant que je passe le jour et la nuit à la corriger d'un bout à l'autre². » « Il est sûr », écrivait-il une semaine plus tard aux d'Argental, « que bientôt ce détestable ouvrage sera imprimé, comme il est sûr que Pondichéri sera pris³ ». Après que l'ouvrage eut en effet donné lieu à contrefaçons, dans le dernier trimestre de 1760 ou au début de l'année suivante, Voltaire chargea Cramer de procurer en 1761, sans son nom ni celui de l'imprimeur, une nouvelle édition comportant

1 D9091. Voir John Stanton Henderson, *Voltaire's Tancrede: author and editor*, SVEC, n° 61 (1968).

2 D9327.

3 D9352.

« des modifications par rapport au texte de l'édition Prault corrigée » (cat. BnF, n° 1515-1517). L'impression se distinguait également de l'édition Prault par une lettre *À M. le marquis Albergati Capacelli* datée du 23 décembre 1760.

Selon le catalogue de la BnF, cette édition sert de modèle à une contrefaçon de 1761 qui ajouta au titre le nom de Voltaire et l'adresse des « Frères Cramer » (n° 1518). Le catalogue la considère comme « peut-être » due à « l'éditeur liégeois Bassompierre ». Ceci a été vérifié par des concordances ornementales, parmi lesquelles figurent la vignette du titre et une composition typographique récurrente (fig. 1 et 2). Ce type d'ornementation par agrégation d'éléments, par son caractère démonstratif, mériterait d'occuper un jour dans la bibliographie matérielle, davantage que la comparaison fondée sur les vignettes ou bandeaux gravés ou fondus, une place prioritaire⁴.

Cette édition comporte également la lettre au marquis Albergati Capacelli.

240

Du point de vue textuel, une différence majeure sépare le modèle supposé de la contrefaçon liégeoise, laquelle montre à nouveau une concordance, sur ce point particulier, avec l'édition rouennaise conservée au tome XVIII de la collection de 1764, c'est-à-dire à la suite du *Caffè* (pages [251]-334). À la fin de la scène 2 de l'acte III, Tancrede évoque son amour pour Amenaïde. Dans l'édition Cramer, il dit : « J'arrive ; un autre ici l'obtiendrait de son père ! » (p. 43). Dans les contrefaçons : « J'arrive ici ; un autre l'obtiendrait... » (p. 38 et 288). De même, l'erreur affectant « qu'elle est la rage », chez Cramer (p. 47), est corrigée en « quelle est la rage » (p. 42 et 290). Orthographe et ponctuation confirment l'analogie. On en donne ci-dessous quelques exemples.

D'un côté, l'orthographe des contrefaçons est plus moderne : « puissants » pour « puissans », « notre » pour « nôtre », « su » pour « sçû », « souviens-toi » pour « souvien-toi », « [vous] contemplez » pour « contemplés », etc. En revanche, elle est archaïsante dans l'emploi du *y* : « proye », « voye », etc. Bassompierre et Machuel auraient pu corriger spontanément « puiqu'on » en « puisqu'on ». Mais des graphies comme « ont regné », « Où porté-je » témoignent aussi d'un lien entre les deux éditions provinciales – celui-ci pouvant bien sûr renvoyer à une tierce édition du texte. L'emploi concordant des majuscules, un usage accru des virgules, le remplacement des tirets de l'édition Cramer par des points de suspension vont dans le même sens.

4 Daniel Droixhe, « L'origine lyonnaise de la fausse édition Bassompierre du *Bélisaire* de Marmontel (1777) », *Histoire et civilisation du livre*, 13, 2017, p. 143-151 ; Muriel Collart, « Des beaux documents aux belles bibliothèques. À propos de l'édition clandestine des *Œuvres* de Brantôme par Jean-Edme Dufour (Maastricht, 1779) », *ibid.*, p. 167-183 ; Muriel Collart et Daniel Droixhe, « Vers une combinatoire typographique générale. Contrefaçons liégeoises et maastrichtoises du XVIII^e siècle », à paraître.

TANCREDE,⁴

TRAGÉDIE,

Par Mr. De VOLTAIRE.



A G E N E V E,

Chez les Freres C R A M E R, Libraires.

M. D C C. L X I.

1. Contrefaçon liégeoise de *Tancrede*,
authentifiée par la vignette du titre⁵

5 Voir Daniel Droixhe, « Signatures clandestines et autres essais sur les contrefaçons de Liège et de Maastricht », *SVEC*, 10 (2001), p. 55, image 05.12-05-12.

*(Les Gardes qui étaient dans le fond s'avancent
pour l'emmenner.)*

Porte un jour au héros à qui j'étais unie,
Mes derniers sentiments, & mes derniers adieux,
Fanie; il apprendra si je mourus fidelle;
Je coûterai du moins des larmes à ses yeux:
Il pourra me venger : ma mort est moins cruelle.

Fin du second Acte.



Édition Cramer de 1761 BnF, n° 1515-1517 ⁶	Contrefaçon Bassompierre BnF, n° 1518 ⁷ et contrefaçon Machuel, BnF, n° 145 et coll. privée ⁸
[3] Qui daignez par	[1] / [259] Qui daignez, par
[3] longtemps	[1] / [259] long-temps
[3] Musulmans.	2 / [259] Musulmans;
4 Deux puissans ennemis de nôtre République	2 / [259] Deux puissans ennemis de notre République
4 proie voie	2 / 260 proye voye
5 nôtre	3 / 260 notre
5 ont régné	3 / 261 regné
7 sçû	5 / 262 su
8 Tançrède né	6 / 263 Tançrède, né
10 Allez, – Mes amis – soyons	7 / 264 Allez, ... Mes amis...
15 azile	11 / 267 asyle
16 proie	12 / 268 proye
24 Ou portai-je	19 / 273 Où porté-je
26 souvien-toi	21 / 275 souviens-toi / souvient-toi

Remarquons pour terminer que la reproduction liégeoise s'inscrivait dans un espace commercial que risquait spécialement de saturer l'impression genevoise, en raison d'une disposition éditoriale due à Voltaire lui-même. Celui-ci avait en effet autorisé Cramer, dès septembre 1760, à donner la pièce, mais à une condition :

Je ne crois pas qu'il soit convenable d'imprimer actuellement des Tançrèdes pour Paris. Comme j'ai fait présent du privilège de L'Édition Parisienne à la Clairon et à Le Kain, leur libraire [Praul] serait en droit de crier; je pense donc qu'il faut n'en tirer que le nombre d'exemplaires que Monsieur Cramer peut débiter en Suisse, Allemagne & dans la province⁹.

6 BnF, 8° Y th 17030 et Z Beuchot 76.

7 BnF, Z Bengesco 87.

8 T. XVIII.

9 D9238.